

- vi) faire en sorte que les bureaux préparent à l'intention des agriculteurs, un rapport contenant leurs recommandations chaque fois qu'une entente n'aura pu être conclue. (Chapitre trois, p. 62)

C. LE FINANCEMENT PAR ACTIONS ET LES AUTRES MÉCANISMES DE RESTRUCTURATION DE LA DETTE

Diverses formes de financement par actions peuvent aider les agriculteurs débutants, les agriculteurs trop endettés et les agriculteurs qui prennent leur retraite à restructurer leur entreprise. Comme il en a été question au chapitre cinq, ce mécanisme peut devenir un moyen efficace de réduire l'endettement.

Les dépositions de témoins ont révélé qu'un grand nombre ne comprenaient pas bien comment ce mode de financement pouvait être appliqué dans le secteur de l'agriculture. Beaucoup craignaient surtout que le financement par actions ne réduise le degré de propriété des agriculteurs. Ils avaient l'impression que ceux-ci vendraient l'avoir qu'ils possèdent déjà et qu'ils auraient du mal à le racheter.

Dans l'application du financement par actions tel que l'a étudié le Comité (voir l'annexe A), la propriété n'est pas retirée; elle peut même augmenter avec le temps. Ce concept permet de détenir de l'avoir sous la forme d'actions dans le véhicule de financement par actions. La dette étant transformée en capitaux propres, la réduction des frais de service de la dette améliore les liquidités de l'entreprise. Tout surplus d'exploitation peut être affecté à l'acquisition d'actions additionnelles qui peuvent servir à racheter la terre.

Le financement par actions est un mécanisme qui pourrait permettre aux agriculteurs de vendre une partie de leur actif à un tiers, l'investisseur. Le produit de la vente servirait à réduire la dette ou serait utilisé à d'autres fins, et la propriété serait louée à l'agriculteur aux termes d'un bail à long terme assorti de clauses de rachat. Il serait ainsi possible de préserver l'avoir propre initial de l'exploitant et d'améliorer ses liquidités par la substitution d'un loyer aux coûts de financement de la dette aux taux d'intérêt du marché. Au terme de cette restructuration, l'entreprise présenterait moins de risques financiers, elle disposerait de plus de liquidités à réinvestir et elle devrait avoir de meilleures chances de survie à long terme.